



Chapitre 6

Le changement des conditions de vie dans les campagnes

Les famines et les crises alimentaires révèlent au grand jour la précarité des moyens de subsistance des populations qui en sont victimes. En 2002, plusieurs pays d'Afrique australe ont connu une pénurie alimentaire qui a eu de très lourdes conséquences: 14 millions de personnes ont souffert de la faim et de la misère. Les causes immédiates de cette pénurie étaient la sécheresse et de graves inondations mais leur impact a été aggravé par l'insécurité alimentaire qui avait déjà placé de nombreuses familles dans une situation critique. Les ravages du VIH/sida avaient contribué à l'érosion des ressources et des réseaux d'aide sociale. Et les assauts de la libéralisation économique, qui, depuis plus de deux décennies, empêchaient les petits agriculteurs de construire des sources de revenus viables, ont joué un rôle tout aussi déterminant en aggravant la pauvreté rurale.¹

A peu près à la même époque se produisait en Inde une vague de suicides parmi des cultivateurs de coton désespérément endettés. Encouragés par la hausse du cours mondial du coton enregistrée dans les années 1990 et poussés par les pouvoirs publics dans le contexte de la libéralisation commerciale, ces agriculteurs avaient converti à la culture du coton des terres auparavant plantées de cultures vivrières, surtout dans l'Andra Pradesh mais aussi dans le nord du Karnataka et dans le Pendjab. Après avoir atteint un niveau record dans le milieu des années 1990, les cours du coton tombèrent en chute libre. Au début des années 2000, des milliers de paysans endettés se suicidèrent, souvent en avalant des insecticides.²

Ces deux situations désespérées ont des points communs. Les deux, indépendamment de leurs causes secondaires, sont le résultat imprévu de choix politiques systémiques effectués par de

puissants gouvernements et institutions financières internationales (IFI). La crise alimentaire de l'Afrique australe a montré ce qu'était devenue l'existence des agriculteurs de pays pauvres et endettés mis au régime de la libéralisation. L'histoire du coton résume à elle seule tous les dangers de la dépendance envers l'exportation de matières premières—le coton n'est pas le seul cas, loin s'en faut—dont les cours sur les marchés mondiaux sont instables et risquent à tout moment de s'effondrer pour ne plus remonter avant longtemps. A la fin de 2001, les cours réels des produits non pétroliers n'équivalaient plus qu'à 50 pour cent de leur valeur moyenne annuelle de la période 1979-81, entraînant le surendettement des pays exportateurs de ces produits.³ De telles crises, dont beaucoup d'autres exemples pourraient être cités, conduisent à se demander si la libéralisation peut véritablement constituer un modèle universel pour les pays en développement dont une grande partie de la population vit de l'agriculture.

Les gouvernements du Sud ont vigoureusement protesté contre l'actuel déséquilibre des échanges agricoles, les produits de l'Europe et des États-Unis étant protégés et subventionnés tandis que ceux du Sud sont exclus des marchés du Nord. Malgré d'interminables négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la tension ne s'est toujours pas relâchée et l'orientation à venir de la politique des échanges agricoles demeure incertaine.⁴ Cette discrimination Nord-Sud à grande échelle, qui caractérise le système du commerce mondial, est très commentée mais d'autres effets discriminatoires de la libéralisation du secteur agricole, sur certains groupes sociaux notamment, sont fréquemment passés sous silence. Tels est le cas des disparités hommes-femmes et filles-garçons.

Le présent chapitre analyse la libéralisation agricole dans l'optique de l'égalité des sexes en montrant comment ont évolué la capacité de gain, les obligations familiales, la participation au travail agricole et l'accès aux ressources des femmes par rapport à ceux des hommes. La libéralisation a fragilisé les petits exploitants et accru la charge de travail des femmes sans engendrer les taux de croissance escomptés ni stimuler, comme elle était censée le faire, la production, le progrès technique et la restructuration de l'économie rurale. En outre, elle a bousculé les relations sociales et modifié les relations hommes-femmes.

CONSÉQUENCES DE LA LIBÉRALISATION SUR LA PAUVRETÉ RURALE

Une grande partie de la population de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud vit encore dans les zones rurales et dépend de l'agriculture, secteur qui représente une part essentielle du PIB (tableau 6.1). Ces deux régions ont été choisies aux fins de la présente analyse en raison de la pauvreté rurale, des femmes notamment, qui y sévit. L'Amérique latine, elle, est beaucoup plus urbanisée et la part de l'agriculture dans le PIB y est relativement faible, encore que la production agricole reste une importante source de devises. A ce propos, les IFI ont vanté la stratégie de l'Amérique latine qui a réussi à orienter sa production vers des cultures d'exportation à forte valeur ajoutée. Cette stratégie mérite d'être examinée car elle repose en grande partie sur la main-d'œuvre féminine.

Pendant les années 1980, de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine ont subi une crise économique dont les IFI ont attribué la cause à un engagement excessif de l'État dans l'économie, considérant le secteur agricole comme la première victime des régimes dirigistes. Le raisonnement était le suivant: la politique des produits alimentaires bon marché, par exemple, a faussé les prix et comprimé les revenus agricoles. Si, au contraire, les prix étaient déterminés par le marché, ils augmenteraient naturellement à l'avantage des producteurs; parallèlement, la dévaluation des monnaies et l'abaissement des taxes à l'exportation stimuleraient les exportations agricoles.⁵

Il est vrai que dans la plupart des pays en développement, l'État était très engagé dans l'économie. Dans les années 1960, les États africains qui venaient d'acquiescer leur indépendance considéraient généralement que les marchés n'étaient pas suffisamment développés pour construire une économie forte. Ils créèrent des offices de commercialisation pour régir la production et le commerce des principaux produits agricoles. Ces offices distribuaient des subventions et rémunéraient généralement les agriculteurs des régions isolées au même prix que ceux des zones proches des marchés urbains. En Amérique latine, les prix agricoles étaient maintenus à un niveau artificiellement bas par des taux de change surévalués et des taxes à l'exportation, mais cela était en partie compensé par des transferts de ressources, sous forme d'investissements publics, de prêts bonifiés et de services aux agriculteurs.⁶

Dans les deux régions, le volume de production commercialisée a beaucoup fluctué au cours de la période (voir figure 6.1). L'Amérique latine a eu un taux de croissance honorable de 3,3 pour cent par an pendant les années 1970. Puis, au cours de la décennie suivante, qui est celle des réformes, ce taux a chuté; cette période de crise a également été marquée par une aggravation générale de la pauvreté, la proportion des ménages touchés passant de 41 à 48 pour cent. Pendant les années 1990, la croissance agricole s'est établie à 2,2 pour cent en moyenne. Les indicateurs de la pauvreté se sont améliorés mais avec un temps de retard, si bien que l'Amérique latine est entrée dans le nouveau millénaire avec une plus forte proportion de pauvres et d'indigents dans la population rurale que dans les années 1980 (voir tableau 6.2). De plus, les réformes économiques ont eu tendance à accentuer les écarts existants entre régions et entre producteurs.⁷ Dans les années 1990, la production la plus dynamique était celle des exploitations modernes très mécanisées, qui était destinée à l'industrie agroalimentaire mondiale et aux marchés d'exportation. En revanche, celle des petites exploitations a décliné. En Amérique latine, l'un des aspects négatifs de la libéralisation a été l'augmentation des importations agricoles.⁸

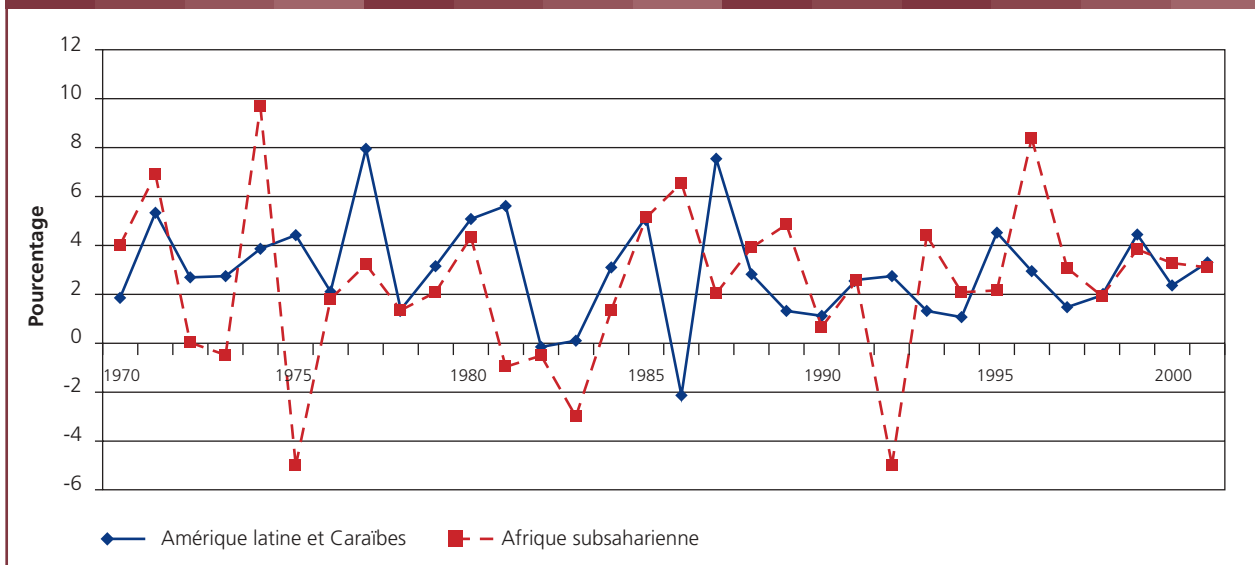
Nulle part, les effets des mesures de libéralisation n'ont eu des effets aussi graves que dans les zones rurales de l'Afrique subsaharienne, dont les populations sont tributaires de l'agriculture. Dans cette région, les revenus agricoles étaient, dans

Tableau 6.1 Population active agricole, valeur ajoutée agricole et exportations agricoles, moyennes régionales et certains pays (1980–2000)

	Proportion de la population active dans l'agriculture ⁽¹⁾			Valeur ajoutée agricole (en % du PIB) ⁽²⁾			Exportations agricole (en % des exportations de marchandises) ⁽²⁾		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
Afrique	69	64	59	29	29	27	51	45	43
<i>Afrique du Nord</i>	44	32	27	15	16	13	16	15	11
Égypte	57	41	34	18	19	17	22	19	-
Tunisie	39	28	25	14	16	12	8	12	9
<i>Afrique subsaharienne</i>	72	68	63	31	30	28	59	55	52
Afrique du Sud	17	14	10	6	5	3	11	12	12
Cameroun	73	70	59	31	25	43	64	35	36
Tanzanie	86	84	80	-	46	45	76	-	-
Zimbabwe	72	68	63	16	16	18	43	51	60
Amérique latine et Caraïbes	31	25	21	16	14	10	47	47	44
<i>Caraïbes</i>	26	22	17	14	11	7	38	36	43
Jamaïque	31	25	21	8	7	6	14	20	23
Rép. dominicaine	32	25	17	20	13	11	73	-	-
<i>Amérique centrale</i>	42	34	27	22	19	13	65	68	57
Guatemala	54	52	46	25	26	23	70	73	60
Mexique	36	28	21	9	8	4	15	13	5
Nicaragua	42	34	27	23	31	-	83	91	90
<i>Amérique du Sud</i>	31	25	21	13	14	12	42	39	36
Argentine	13	12	10	6	8	5	71	61	45
Brésil	37	23	17	11	8	7	50	31	28
Paraguay	45	39	34	29	28	20	88	90	80
Asie	46	41	36	21	23	23	28	15	11
<i>Asie de l'Est</i>	49	40	33	15	13	13	5	6	3
Chine	74	72	67	30	27	16	-	16	7
Rép. de Corée	37	18	10	15	9	5	9	5	3
<i>Asie du Sud-Est</i>	56	52	48	21	29	25	31	17	9
Indonésie	58	55	48	24	20	17	22	16	13
Thaïlande	71	64	56	23	13	10	58	34	18
<i>Asie du Sud</i>	67	61	57	40	33	27	48	23	19
Inde	70	64	60	39	31	25	33	20	14
Pakistan	63	52	47	30	26	27	44	20	13
<i>Asie centrale</i>	-	-	-	-	33	32	-	-	-
Kazakhstan	-	-	18	-	-	9	-	-	8
Ouzbékistan	-	-	28	-	33	34	-	-	-
<i>Asie de l'Ouest</i>	26	20	15	9	14	17	19	12	12
Jordanie	18	15	11	8	8	2	25	11	16
Rép. arabe syrienne	39	33	28	20	28	23	13	18	13
Océanie	48	43	37	27	21	19	70	71	43
Régions développées	15	11	8	8	10	7	23	19	14
<i>Europe orientale</i>	28	23	17	20	18	12	17	15	9
<i>Europe occidentale</i>	12	8	5	7	5	3	21	17	13
<i>Autres pays développés</i>	7	5	4	6	4	2	34	27	22
Monde	43	38	34	20	20	18	39	32	29

Note: Les moyennes régionales de chaque variable ont été calculées sur la base des pays pour lesquels il existait des données pour au moins deux des périodes étudiées. Les exportations agricoles se composent des produits vivriers et des produits de base.

Sources: (1) Calculs effectués d'après FAO 2004; (2) Banque mondiale 2004c.

Figure 6.1 Valeur ajoutée agricole, croissance annuelle en pourcentage (1970-2001)

Source: Calculs effectués d'après Banque mondiale 2004b.

Tableau 6.2 Taux de pauvreté et d'indigence en Amérique latine, en pourcentage de la population (1980-2002)

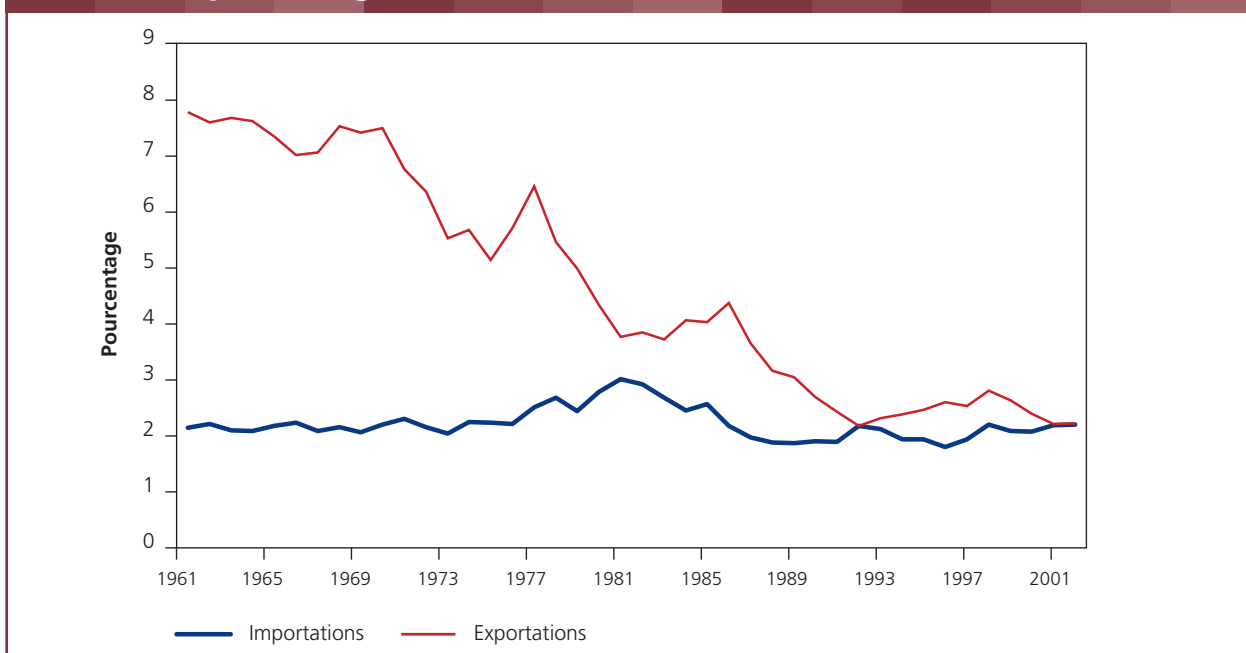
Année	Pauvreté			Indigence		
	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale
1980	41	30	60	19	11	33
1990	48	41	65	23	15	40
2000	43	36	63	18	12	38
2002	44	38	62	19	14	38

Source: CEPALC 2004.

l'ensemble, déjà inférieurs à ceux des autres régions en développement avant la libéralisation. La faute en a été dans une large mesure imputée aux organismes publics, accusés de pomper les recettes de l'État sans utiliser les ressources dont ils disposaient pour approvisionner les agriculteurs en moyens de production et les rétribuer correctement. On pensait alors que des mesures d'ajustement, notamment le désengagement partiel de l'État, seraient de nature à améliorer la situation des agriculteurs africains.

Au cours de ces 30 dernières années, les taux de croissance agricole de l'Afrique subsaharienne ont connu des fluctuations chaotiques (voir la figure 6.1), passant du plus haut au plus bas niveau—ils ont été négatifs certaines années—au gré de la conjoncture et atténuant ainsi l'impact des réformes libérales. Le meilleur exemple est celui de l'Ouganda, pays souvent présenté comme l'un de ceux où ces réformes ont donné les meilleurs résultats. Ce pays a certes enregistré des taux de croissance élevés, mais son économie avait été tellement affaiblie par la

Figure 6.2 Part de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial des produits agricoles (1961-2002)



Source: Calculs effectués d'après FAO 2004.

crise des années précédant la réforme que les résultats ont été mesurés sur la base de chiffres extrêmement bas.

Avec le temps, les partisans de la réforme ont fini par admettre que la réaction de l'agriculture africaine à la libéralisation était décevante.⁹ Les grandes exploitations commerciales et les grands propriétaires terriens ont mieux tiré parti de l'augmentation des prix et des nouveaux débouchés que les petits agriculteurs, de loin majoritaires dans toute la région. Dans plusieurs pays, la libéralisation a permis aux petits exploitants d'accroître la production de telle ou telle culture d'exportation, mais jamais sur la durée. Il ressort de la figure 6.2 que, pendant toutes les années 1980 et 1990, au fur et à mesure que la libéralisation progressait, la part des exportations agricoles de l'Afrique subsaharienne dans le commerce mondial des produits agricoles diminuait.¹⁰

Depuis, les problèmes concernant la production vivrière et la sécurité alimentaire n'ont pas été résolus, beaucoup s'en faut. La pénurie dont a été victime l'Afrique australe en 2002, a mis

en évidence, nous l'avons vu plus haut, la précarité croissante des moyens de subsistance dans les zones rurales. Le recul de la sécurité alimentaire au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe a été expliqué par la suppression des subventions sur les engrais et les semences, la disparition du crédit rural et l'affaiblissement des services de commercialisation des produits agricoles, surtout dans les régions isolées.¹¹ Bien qu'ils aient été beaucoup décriés, les offices de commercialisation fournissaient aux petits agriculteurs les intrants dont ils avaient besoin, offraient des débouchés à la production des exploitations isolées et dispersées et faisaient appliquer la réglementation sur les denrées agricoles. Leur démantèlement a suscité de vives inquiétudes.¹² Les courtiers privés qui les ont remplacés fournissent des services moins réguliers, laissent de côté les agriculteurs des régions où le transport coûte cher et n'effectuent pas les contrôles de qualité requis.¹³

LES EFFETS DE LA RÉFORME ÉCONOMIQUE SUR LES HOMMES ET SUR LES FEMMES

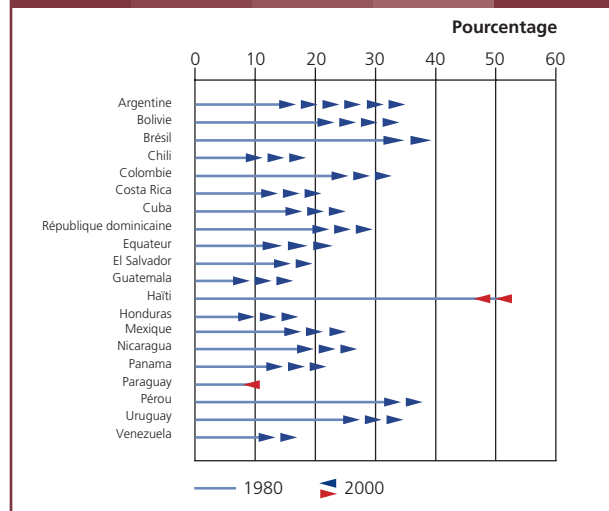
Il est difficile d'analyser les conséquences de la réforme économique sur les moyens d'existence des populations rurales en les différenciant selon le sexe. L'information nécessaire à une telle analyse est de piètre qualité; la seule manière de dégager les tendances régionales est d'utiliser les données provenant de pays sélectionnés, mais celles-ci sont trop peu abondantes et trop peu significatives pour permettre des extrapolations.¹⁴

Les statistiques agricoles nationales sont insatisfaisantes pour plusieurs raisons fondamentales et notamment parce qu'elles prennent pour unité d'analyse l'exploitant ou l'exploitation, ce qui ne permet pas d'analyser les liens entre les travaux agricoles effectués par les membres du ménage. En outre, il est rare de trouver dans ces statistiques des données précises sur les activités des agricultrices qui travaillent à leur compte, en grande partie à cause des techniques et des méthodes de collecte utilisées. Les résultats des enquêtes sur la population active, eux, sont ventilés par sexe mais ils sont souvent obtenus sur la base d'informations peu fiables ou trompeuses. Ainsi, l'augmentation du taux d'activité des femmes des régions rurales d'Amérique latine, qui est censée s'être produite entre 1980 et 2000, résulte dans une large mesure de la sous-comptabilisation de ces travailleuses dans les enquêtes précédentes (voir la figure 6.3). Il est de ce fait difficile de se faire une idée précise de l'évolution de l'emploi des femmes dans les zones rurales, d'autant plus que les chiffres indiquent, contre toute probabilité, que celles-ci exercent en majorité des activités non agricoles.¹⁵

Très peu d'études de cas montrant l'évolution des rapports sociaux entre les sexes sous l'effet de la libéralisation ont été réalisées en Afrique subsaharienne. En ce qui concerne l'Amérique latine, il en existe pour le secteur des exportations agricoles à forte valeur ajoutée, où les femmes sont très nombreuses, mais beaucoup moins pour les petites exploitations qui cultivent des produits traditionnels.

Dans le présent chapitre, nous examinerons tout d'abord la situation des petites exploitations familiales, dans lesquelles

Figure 6.3 Taux d'activité des femmes dans les zones rurales, Amérique latine (1980-2000)



Note: Les données se rapportent à la population âgée de dix ans et plus.

Source: CEPALC 2002.

unité de production et unité de consommation se confondent partiellement, une partie de la production n'entrant pas dans le circuit commercial mais étant destinée à la consommation du ménage. L'économie agricole de nombreuses régions en développement, et de l'Afrique subsaharienne en particulier, repose encore sur ce type d'exploitation. Les petits exploitants ont connu de graves difficultés au cours des deux décennies écoulées. Nous nous pencherons ensuite sur l'emploi salarié rural dans les grandes exploitations industrielles à vocation exportatrice. L'agriculture industrielle représente désormais une importante source d'emplois pour les femmes rurales, surtout en Amérique latine où la différenciation socioéconomique est très prononcée et où une forte proportion des ménages n'ayant pas de terre ou très peu, est tributaire du travail salarié. Dans le troisième chapitre de cette section, nous traiterons d'une manière plus générale de la diversification des moyens de subsistance des petits exploitants, à laquelle participent de plus en plus les hommes, les femmes et les enfants du ménage. Dans ce contexte, le travail domestique gratuit et les activités d'assistance non rémunérées revêtent une importance capitale.

L'économie invisible: travail familial non rémunéré

L'économie familiale non rémunérée, c'est-à-dire la gestion du ménage et la satisfaction des besoins des membres de la famille, remplit une fonction centrale dans le mode de subsistance des populations rurales. Les femmes y assument des rôles multiples: elles aident aux travaux agricoles et d'élevage, et elles transforment et préparent les produits alimentaires; ce sont elles, et elles seules, qui vont chercher les produits combustibles et l'eau, qui élèvent les enfants et soignent les malades et les personnes âgées; et, bien souvent, elles gagnent un peu d'argent en exerçant une activité informelle indépendante telle que la vente des excédents de fruits et légumes ou de bière. Toutes ces tâches, auxquelles elles consacrent beaucoup de temps et d'énergie, ont une valeur économique pour le ménage. Les travaux de recherche sur les moyens de subsistance les mentionnent en passant mais rares sont ceux qui chiffrent méthodiquement le travail non rétribué des femmes. Il est par conséquent difficile de déceler les effets de la libéralisation sur le volume de ce travail et sur les indicateurs de santé et de nutrition. Ces derniers effets risquent de n'apparaître que sur le long terme.

En Afrique subsaharienne, les femmes rurales consacrent généralement 3,5 à 5 heures par jour au transport de l'eau et des produits combustibles, à la préparation des aliments et aux enfants; elles travaillent également aux champs avec les hommes. Le VIH/sida a alourdi la charge de travail des femmes et des filles puisque ce sont elles qui prennent soin des malades. Les filles doivent parfois quitter l'école pour s'occuper de leur famille; les femmes plus âgées élèvent les orphelins en bas âge de leurs enfants décédés. Les obligations et le coût de la prise en charge des malades pour la famille sont plus lourds dans les pays où l'infrastructure sanitaire et sociale est rudimentaire.¹⁶ Par conséquent, la réduction des services et l'introduction de redevances dans le cadre du programme de réforme économique sont des mesures discriminatoires envers les femmes car elles augmentent leur volume de travail (voir également le chapitre 8).

Les ressources de temps et d'énergie des femmes sont pressurées non seulement à cause de la diminution des subventions de l'État aux services de santé et aux services collectifs—eau,

assainissement, électricité—mais aussi à cause de la dégradation de l'environnement et de la marchandisation des ressources naturelles.¹⁷ En effet, la recherche de l'eau et du bois prend plus de temps et coûte plus cher. Une étude a par exemple montré que dans l'État du Tamil Nadu (en Inde), les femmes d'une zone en proie à la sécheresse se sont équipées de bicyclettes qu'elles utilisent essentiellement pour aller chercher de l'eau potable parce que les sources sont très éloignées.¹⁸ Un investissement de l'État dans des équipements peu coûteux, faisant appel à une technologie appropriée, pour fournir des services essentiels améliorerait la situation des femmes, mais telle n'est pas l'orientation d'un programme politique axé sur la privatisation de ces services.

On peut dire que leurs obligations domestiques "mangent" le temps de nombreuses femmes africaines au point qu'elles n'en ont plus assez pour exercer une activité productive.¹⁹ D'autres consacrent déjà beaucoup de temps à des emplois qui leur rapportent très peu, lorsque de tels emplois existent.²⁰ Même si la discrimination entre les sexes dans l'accès à la nourriture n'est pas aussi grave qu'en Asie du Sud, leur état de santé se ressent des grossesses à répétition et des longues journées qu'elles passent à effectuer des travaux épuisants.²¹ Le taux de mortalité maternelle, déjà plus élevé que dans d'autres régions, augmente depuis quelques années.²² Même lorsqu'il n'est pas possible de démontrer que le travail non rémunéré des femmes a un effet direct sur la productivité économique mesurable, ce travail nuit à la santé et à l'état nutritionnel des femmes et de leurs enfants. Il y a donc de bonnes raisons de réduire la charge de travail des femmes même lorsque celle-ci n'empiète pas forcément sur le temps qu'elles consacrent quotidiennement à des activités dites productives.

Les petites exploitations et la libéralisation

En Afrique subsaharienne

La Tanzanie est l'un des rares pays dans lequel des études de grande qualité sur les effets de la libéralisation en milieu rural, y compris selon le sexe, aient été réalisées. Après son indépendance, ce pays a mis en œuvre une politique de développement

rural consistant, entre autres, à apporter un soutien économique aux petits agriculteurs et à favoriser les cultures vivrières plutôt que les produits agricoles d'exportation. Toutefois, le soutien de l'État s'est révélé onéreux et a perdu son efficacité. La production a baissé, entraînant le pays vers une grave crise économique qui s'est déclarée au début des années 1980. Les prêts accordés par le FMI pour redresser l'économie étaient liés à des programmes d'ajustement structurel qui devaient accorder un haut rang de priorité à la réforme de l'agriculture.

Les effets de la libéralisation sur certaines cultures—café, coton, noix de cajou—ont depuis fait l'objet d'études approfondies.²³ Au nombre des problèmes relevés figurent l'effondrement du système de crédit; un fort recul de l'utilisation d'intrants, surtout chez les petits exploitants; l'imposition de taxes locales complexes et très chères; et l'instabilité des cours mondiaux des produits agricoles. Tous les petits agriculteurs de la région connaissent des problèmes de ce type, ce qui explique le bas niveau, voire la stagnation, des taux de croissance enregistrés dans l'agriculture des premiers temps de la libéralisation, au début des années 1980, jusqu'à aujourd'hui. La production vivrière n'a pas augmenté et le rendement des cultures d'exportation est inégal.

Le marché tanzanien s'est orienté vers l'exportation de noix de cajou. Lorsqu'ils l'ont pu, les petits exploitants ont abandonné les cultures de rapport traditionnelles pour la production de noix de cajou. Les résultats de cette réorientation sont mitigés. Les agriculteurs et les responsables de district interrogés dans le cadre d'une enquête conduite par Action Aid distinguent nettement deux périodes. La première, qu'ils comparent à une "lune de miel", a commencé à l'époque de la réforme du marché, au milieu des années 1990, où le cours mondial était élevé, et s'est terminée en 2000, année où a commencé à s'installer la crise qui sévit encore aujourd'hui.²⁴ Pendant cette lune de miel, les petits producteurs ont grandement bénéficié de la libéralisation du commerce de la noix de cajou. Grâce à la concurrence acharnée que se livraient les acheteurs du secteur récemment privatisé, les prix étaient avantageux et augmentaient. Les superficies plantées en anacardiens ont augmenté, de même que le rendement à l'hectare, le prix à l'exportation et le prix à la production. Mais en 2001, la crise provoquée par la

chute du cours mondial s'était installée. Les acheteurs s'étaient organisés en cartels et ils asphyxièrent les petits producteurs.

Quel a été l'impact de ce revirement de situation sur les hommes et les femmes des ménages de producteurs? Normalement, les hommes possèdent les arbres et les femmes font le gros du travail. A l'époque de la lune de miel, celles-ci étaient mieux rémunérées et étaient aidées par une main-d'œuvre d'appoint. L'étude indique tout de même qu'elles gagnaient moins que les hommes. En effet, comme c'était exclusivement les hommes qui s'occupaient de la vente des noix et en négociaient le prix avec les acheteurs, les femmes ne savaient pas exactement quelle quantité avait été vendue ni à quel prix. En outre, il semble que la période de vaches grasses ait été une période de tension entre les hommes et les femmes. Selon celles-ci, le taux de divorce a augmenté en même temps que le prix à la production, les hommes exploitant leur épouse pendant la récolte des noix et l'abandonnant pour une autre une fois la saison terminée.

Malgré ces récriminations après-coup, les femmes ont incontestablement profité de cette période. Elles n'étaient pas opposées au fait de devoir travailler plus durement, ont bénéficié de l'amélioration de la situation économique du ménage et étaient mieux loties dans les premiers temps de la libéralisation qu'en 2001. Après cette date, les familles ne pouvaient plus se permettre d'engager de la main-d'œuvre pour les aider à la ferme. Certaines n'avaient même plus les moyens d'acheter un peu de paraffine pour leur lampe et passaient leurs soirées dans l'obscurité.

Une étude réalisée au Mozambique contient des renseignements encore plus détaillés sur les conséquences, pour l'un et l'autre sexe, de la libéralisation de la production et de la transformation des noix de cajou.²⁵ Elle confirme que ces conséquences tiennent aux disparités hommes-femmes concernant la maîtrise de deux ressources essentielles: le revenu d'exploitation et le travail. Le travail supplémentaire des femmes ne semble pas créer de conflit entre les sexes. En revanche, l'incidence de la libéralisation sur l'économie des ménages, et plus particulièrement sur le bien-être de la famille, est plus durement ressentie. Avec la libéralisation, les ménages ont vu leur revenu réel diminuer et ont été à la merci des courtiers et de l'instabilité du marché mondial. Ces deux études de cas, dont les résultats sont confortés par les exemples d'autres pays, nous enseignent

que le secteur privé n'offre pas de débouchés adéquats aux petits exploitants et qu'en se frottant au marché mondial, ceux-ci courent davantage de risques.

L'inégale répartition de la charge de travail est une cause potentielle de tension entre les hommes et les femmes, ces deux études le montrent. Selon une idée à la mode dans les années 1990, au sein de la Banque mondiale en particulier, la faible réactivité de l'agriculture africaine à la libéralisation était due à la rigidité des rôles attribués à chacun des sexes dans le ménage et à la réticence des femmes à contribuer sans être rémunérées à une production commerciale sur laquelle leurs maris avaient la mainmise.²⁶ Les tenants d'un autre point de vue, sans nier l'existence de contraintes et de conflits d'intérêts liés au rôle de l'homme et de la femme au sein des ménages de petits agriculteurs, considèrent que ces conflits ont été surévalués. Dans ces ménages, les époux ont beaucoup d'intérêts en commun et les preuves de la flexibilité des rôles dans l'agriculture ne manquent pas. Si la libéralisation n'a pas fait augmenter la production agricole, c'est beaucoup plus à cause de tous les autres problèmes auxquels se heurtent les petits exploitants et que la libéralisation a aggravés, qu'à cause des conséquences économiques de la répartition des rôles entre les sexes et des conflits entre hommes et femmes dans le ménage. Ces conflits sont souvent eux-mêmes le reflet des effets délétères de la libéralisation sur les ménages et sur la collectivité, c'est-à-dire qu'ils sont le symptôme d'un malaise économique et non la cause.

En Amérique latine

Au cours de ces 30 dernières années, plusieurs phénomènes concomitants ont fait évoluer la division du travail entre les hommes et les femmes des ménages de petits exploitants latino-américains, vers ce que l'on décrit parfois comme la "féminisation de l'agriculture".²⁷ La principale cause de cette évolution est l'émergence d'une classe de petits agriculteurs pauvres et dépossédés, phénomène qui est allé crescendo dans les années 1960 et 1970 et qui est généralement dû au fait que les hommes ont perdu leurs terres ou la majeure partie d'entre elles, et ont dû travailler pour le compte d'autrui. Partout, le travail salarié temporaire des hommes, surtout lorsqu'il suppose des migrations saisonnières, s'accompagne d'une augmentation du taux d'acti-

tivité des femmes dans l'agriculture. Cela tient à la flexibilité de la division du travail dans les petites exploitations agricoles.

Il semble que la participation des femmes à l'agriculture ait changé pendant la période de libéralisation: elles ne sont plus simplement une main-d'œuvre "secondaire". Certaines ont pris l'exploitation familiale en main, accomplissant le gros des travaux agricoles et d'autres tâches car les hommes sont partis à la recherche de sources de revenus complémentaires. En supprimant le soutien direct de l'État à la production vivrière nationale, la réforme agricole a accéléré ce processus. De plus, les exportations de produits traditionnels tels que le café ont diminué à la suite de la libéralisation du commerce mondial et de la mauvaise tenue des marchés des produits de base. La "féminisation de l'agriculture" est donc liée au fait que les petites exploitations agricoles ne sont plus viables.

Les agriculteurs qui ont le plus pâti des mesures de libéralisation sont ceux qui bénéficiaient auparavant du plus grand soutien de l'État, et aussi ceux qui approvisionnaient le marché en denrées alimentaires de base. Les producteurs qui pratiquaient une agriculture de subsistance dans des pays comme le Pérou et la Bolivie ont été moins directement touchés par ces mesures que par les changements survenus sur les marchés du travail urbains et ruraux. Ceux qui ont le plus souffert sont les petits et moyens producteurs, c'est-à-dire les bénéficiaires des anciens programmes de développement rural. Le retrait de l'aide de l'État et le rythme de l'ouverture sur l'extérieur sont des facteurs déterminants.

Le cas du Mexique en est la preuve. Les gouvernements qui se sont succédés de 1970 à 1982 ont pratiqué une politique de "souveraineté alimentaire" en investissant dans l'infrastructure sociale et matérielle des campagnes ainsi qu'en prêtant de l'argent aux petits exploitants et en leur apportant un appui technique. En 1982, la crise de la dette a obligé le pays à prendre des mesures de stabilisation et d'ajustement qui, associées à l'ouverture de l'économie en général et au démantèlement des services publics d'aide à l'agriculture, ont gravement compromis la rentabilité des petites exploitations. La situation s'est aggravée avec l'entrée en vigueur, en 1984, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les importations de maïs en provenance des États-Unis augmentèrent brusquement, ce qui fit baisser les prix à un point tel que les mesures compensatoires

prises par le gouvernement pour protéger les revenus agricoles s'avèrent totalement inutiles.

Au Mexique, la “féminisation de l'agriculture” est directement liée au départ massif des hommes à l'étranger dans les années 1980 et 1990 et en particulier à leur émigration vers les États-Unis. Les femmes, surtout celles qui sont mariées, dirigent alors les exploitations pendant les longues périodes d'absence de leur époux et de leurs fils. Le même phénomène est en train de se produire en Amérique centrale où les États ont progressivement réduit leur aide à la production de céréales de base.²⁸ Comme ce sont le plus souvent les hommes qui s'expatrient pour chercher du travail, ce sont généralement les femmes qui veillent aux cultures et assurent la sécurité alimentaire de la famille. Cela explique en outre qu'une forte proportion des ménages de la région soient dirigés par une femme.

En Inde

En Inde, la féminisation de l'agriculture s'est produite différemment. Entre 1972-73 et 1999-2000, la proportion d'actifs ruraux qui travaillaient dans l'agriculture est tombée de 84 à 76 pour cent, en grande partie parce que les hommes ont abandonné l'agriculture. Les femmes, elles, sont restées à la terre; depuis 1987-88, la proportion de femmes qui travaillaient dans le secteur non agricole, déjà faible auparavant, a diminué et cette diminution s'est accélérée depuis l'entrée en vigueur du programme de réforme économique, en 1991.²⁹ D'ailleurs, sur l'ensemble du sous-continent, l'emploi des femmes rurales a été d'une stabilité remarquable dans le temps. En 1961, près de 90 pour cent des femmes rurales actives travaillaient dans l'agriculture; en 1994, ce pourcentage était de 86 pour cent, soit une baisse insignifiante. Plus les hommes quittent l'agriculture pour d'autres professions, plus la proportion de femmes dans la main-d'œuvre occasionnelle des zones rurales augmente. C'est pourquoi certains analystes prétendent que l'agriculture indienne s'est elle aussi féminisée.³⁰ Toutefois, la féminisation du travail agricole salarié—c'est-à-dire bien souvent les travaux des champs les plus pénibles, les moins bien rétribués et les moins valorisés—n'a rien à voir avec la féminisation de la direction des exploitations.³¹ Or aucune étude sur l'Inde n'indique que les femmes assument la direction des exploitations.

La diversification des moyens de subsistance

Deux grandes tendances sont nées avec la libéralisation. La première, qui est la conséquence la plus directe, est l'essor de l'agriculture industrielle d'exportation qui produit en particulier des produits horticoles à forte valeur ajoutée tels que les fleurs, les fruits et les légumes. Dans de nombreuses régions du monde, cette forme d'agriculture constitue désormais une source d'emplois non négligeable pour les femmes rurales. La seconde est la diversification des moyens d'existence des petits agriculteurs, phénomène plus général qui concerne de plus en plus d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces deux tendances appellent deux questions fondamentales à propos des rôles des deux sexes: quelles sont les stratégies de diversification des femmes et quelles en sont les conséquences? Et quels changements ces nouveaux modes de vie des agriculteurs occasionnent-ils dans les relations entre les hommes et les femmes des ménages ruraux?

Les nouvelles formes d'emploi agricole

L'agriculture industrielle est en train de devenir une véritable source d'emplois pour les femmes rurales de l'Inde. En Andhra Pradesh et dans le Pendjab, cette agriculture d'un genre nouveau repose respectivement sur les graines de coton et les tomates hybrides. De grandes unités agricoles, constituées grâce à l'aliénation des terres des petits exploitants, emploient par intermittence une main d'œuvre très vulnérable, principalement composée de femmes et d'enfants.³² Selon une étude réalisée au Pendjab, 60 pour cent de la production de tomates est assurée par des femmes dont la rémunération ne représente que 60 à 75 pour cent de celle des hommes.

Des produits agricoles d'exportation à forte valeur ajoutée sont également cultivés dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, principalement pour l'approvisionnement hors saison des marchés européens. Les exportations de fleurs coupées et de légumes se développent au Kenya, en Ouganda, en Afrique du Sud et au Zimbabwe, mais le nombre de travailleur employés dans cette branche n'est généralement pas très élevé (voir le tableau 6.3). Les femmes constituent une forte proportion de cette nouvelle main-d'œuvre.

Tableau 6.3 Emploi des femmes dans la production de produits agricoles à forte valeur ajoutée, destinés à l'exportation

	Effectifs employés	Proportion de femmes	Tranche d'âge ou âge médian	Situation dans l'emploi
Fleurs coupées				
Kenya	40 000 (+ 4 000 à 5 000 petits exploitants)	75	20–34	Saisonniers
Ouganda	3 000	75–85	–	Permanents
Zimbabwe	27 000	79–87	–	Saisonniers et permanents
Colombie	70 000 (+50 000 femmes dans les centres d'emballage)	60–80	15–28	Permanents & contractuels
Equateur	30 000 – 50 000	50–70	16–29	Permanents & contractuels
Fruits				
Afrique du Sud	280 000	53	31	Saisonniers, temporaires et contractuels
Brésil	–	65	–	Permanents
Chili	336 739	45	30	Temporaires
Légumes				
Kenya	20 000–32 000	66	18–29	Temporaires
Guatemala	18 000 petits exploitants	33 (travaux agricoles) 100 (transformation)	–	–
Mexique	1,2 million	50–90	–	Temporaires, saisonniers

Source: d'après Dolan et Sorby 2003.

C'est en Amérique latine que l'évolution vers une agriculture industrielle qui exploite une main-d'œuvre essentiellement féminine employée de façon extrêmement discontinue, a été le plus prononcée et qu'elle débuté le plus tôt. Dans cette région, la répartition des terres a de tout temps été inégale, un très grand nombre de ménages n'ayant pas de terres ou très peu, et dépendant du travail salarié. Cette main-d'œuvre salariée a augmenté à la suite de la réforme économique des années 1980 et 1990, lors du démarrage de l'agriculture industrielle d'exportation. Les femmes constituent 40 à 60 pour cent des travailleurs agricoles et l'écrasante majorité du personnel des centres de conditionnement.³³

Plusieurs facteurs annulent les effets positifs que cette nouvelle forme d'emploi pourrait avoir sur les moyens d'existence des femmes. Les entreprises agricoles pratiquent la ségrégation professionnelle selon le sexe, réservant aux femmes les emplois les plus précaires, les moins bien rémunérés et les moins qualifiés, qui n'offrent aucune perspective de carrière. Il s'agit souvent

d'activités saisonnières qui exigent de longues journées de travail, effectuées dans des conditions d'hygiène et de sécurité médiocres, et qui ne s'accompagnent d'aucune protection sociale.³⁴ On sait par exemple que l'utilisation de produits toxiques sans formation et sans vêtements de protection est très dangereuse pour la santé. De plus, les éventuels effets à long terme de ces produits ne sont pas suffisamment étudiés.³⁵ Dans certains pays producteurs de produits agricoles d'exportation à forte valeur ajoutée (l'Afrique du Sud, le Chili et l'Argentine, par exemple), le recours à une main-d'œuvre contractuelle, composée aussi bien d'hommes que de femmes, embauchée par des entreprises tierces est de plus en plus fréquent. Cela permet de réduire les frais de personnel et de garantir la souplesse requise par cette forme d'agriculture car les sous-traitants déplacent leurs équipes d'un site de production à l'autre. Cependant, les personnes occupées en sous-traitance ne bénéficient généralement ni des avantages liés à l'emploi ni d'une protection sociale, et sont extrêmement vulnérables.

Encadré 6.1 Les *temporeras* de la fruiticulture au Chili

Au Chili, le secteur de l'exportation des fruits se développe. Sa main-d'œuvre saisonnière se compose d'une forte proportion de femmes, employées principalement dans les centres de conditionnement. Comme elles travaillent ensemble, elles devraient pouvoir constituer un syndicat mais, au Chili, les travailleurs temporaires sont encore très dispersés et ont de la peine à organiser des activités collectives qui s'inscrivent dans la durée. En 1998, un pour cent seulement de la main-d'œuvre temporaire de la fruiticulture était syndiquée.

Ce faible taux de syndicalisation s'explique en partie par les mesures de répression du régime militaire au moment où le secteur a pris son essor. Toutefois, aujourd'hui encore, malgré le retour de la démocratie, les syndicats ne peuvent engager des négociations collectives au nom des travailleurs temporaires. Ils ne prennent pas non plus en considération les besoins des *temporeras* (services de garde d'enfants puisque la saison des fruits correspond aux vacances scolaires, emploi hors-saison, instruction et formation), ce qui n'incite pas celles-ci à s'affilier.

Les femmes cherchent généralement de l'aide ailleurs, notamment dans des associations créées en dehors du monde du travail, qui sont soutenues par des églises et des organisations non gouvernementales. Ces associations présentent un avantage par rapport aux syndicats: elles peuvent s'adapter aux besoins particuliers des travailleuses saisonnières en leur servant de relais pendant les périodes de chômage, en les aidant à assumer leurs obligations professionnelles grâce à des programmes sociaux et des programmes d'entraide et en leur proposant des projets pour la saison morte. Cependant les activités de proximité ont aussi leurs limites: elles ne sont pas coordonnées et dépendent de sources de financement extérieures, en déclin depuis le retour de la démocratie. En outre, la collectivité locale ne peut pas toujours aider les travailleuses migrantes ou n'est pas forcément disposée à le faire.

Sur leur lieu de travail, les *temporeras* ont leurs propres stratégies pour obtenir l'amélioration de leurs conditions de travail. Ce sont par exemple des grèves sauvages pour revendiquer des augmentations de salaires. Elles appellent cela des débrayages "bras croisés". En effet, comme les fruits sont des denrées périssables, elles n'ont qu'à se croiser les bras en attendant qu'ils pourrissent pour voir leur pouvoir de négociation se renforcer. La réussite dépend du nombre de participantes, qui lui dépend dans une très large mesure des réseaux sociaux de familles et d'amis. L'hétérogénéité de ce groupe social et le fait qu'il se disloque aussitôt la saison terminée, ne sont pas propices à une unité durable.

Sources: Barrientos et coll. 1999; Barrientos et Barrientos 2002.

Cela étant, les nouveaux débouchés des femmes ont déclenché des changements positifs au sein de la société. Les jeunes femmes ont désormais d'autres perspectives que l'exode vers la ville ou le travail domestique, elles jouissent d'une certaine indépendance économique et d'une plus grande mobilité et peuvent parfois choisir leur mari. Les jeunes célibataires sont recrutées de préférence aux femmes mariées qui ont des enfants, surtout dans les centres d'emballage, mais ces emplois sont devenus très précieux aussi pour celles, de plus en plus nombreuses, qui dirigent seules leur ménage. Le pouvoir de négociation qu'elles ont acquis grâce à leur plus importante contribution au revenu familial confère aux femmes mariées la possibilité de peser

davantage sur les décisions du ménage. D'un autre côté, il accroît les tensions lorsqu'elles veulent mettre cette possibilité en pratique.

Pour remédier à la très grande insécurité de l'emploi des femmes et augmenter leurs très faibles revenus et niveau de protection sociale, il faudrait que celles-ci puissent recourir à une forme ou une autre d'action collective. Or créer des organisations à vocation syndicale et sociale avec une main-d'œuvre saisonnière, géographiquement dispersée et bien souvent isolée, est une véritable gageure. Néanmoins, certaines tentatives, comme celles des saisonnières chiliennes de la fruiticulture (*temporeras*) donnent des résultats (voir l'encadré 6.1).

L'impact de la diversification des moyens d'existence sur les relations hommes-femmes

Depuis une vingtaine d'années, la "diversification des revenus"—expression utilisée lorsque les ménages d'agriculteurs exercent des activités non agricoles pour compléter leurs moyens de subsistance—est devenue courante en milieu rural. Elle passe par les migrations saisonnières, qui caractérisent depuis longtemps le mode de vie rural dans de nombreuses régions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le phénomène n'est donc pas nouveau mais il semble aller en s'intensifiant. Quant à savoir si cela est une bonne chose pour les individus concernés et pour l'économie rurale en général, les avis divergent.

Les décideurs voient d'un bon œil la diversification des sources de revenu qui, selon eux, donne davantage d'"épaisseur" à l'économie rurale et aux marchés ruraux en y intégrant un plus large éventail d'activités, y compris des industries rurales. En outre, l'établissement de liens en amont et en aval de l'agriculture est censé favoriser la réduction de la pauvreté. Néanmoins, certaines formes de diversification suscitent des inquiétudes. D'après certains analystes, la recherche de plus en plus courante de revenus hors exploitation constitue une stratégie de survie rendue nécessaire par de graves difficultés économiques. Cela a amené ces auteurs à mettre en évidence deux types de liens avec la pauvreté. Certains revenus hors exploitation permettent de sortir de la pauvreté, soit parce que la diversification elle-même rapporte des revenus plus élevés et plus sûrs, soit parce que ces revenus peuvent être réinvestis dans l'exploitation. Dans d'autres cas, les gains perçus sont tellement maigres que la diversification contribue en réalité à la paupérisation.

Relativement peu d'auteurs ont étudié la diversification sous l'angle des relations hommes-femmes. Cela a été fait dans le cadre d'un projet de recherche portant sur quatre villages du sud de la Tanzanie, qui ont chacun fait l'objet d'une étude.³⁷ Quatre tendances de fond se dégagent de ces travaux. Premièrement, le phénomène de la diversification des revenus ruraux est très répandu et cette diversification a plus souvent lieu dans des activités non agricoles que dans des activités agricoles; deuxièmement, les nouvelles formes de migration jouent un rôle important dans les stratégies de diversification contemporaines;

troisièmement, la diversification ne permet pas d'enregistrer l'épargne nécessaire pour investir dans l'exploitation agricole car elle recourt surtout au petit commerce, souvent de biens de consommation bon marché importés d'Asie du Sud et de l'Est, de vêtements de seconde main et de produits alimentaires importés. Quatrièmement, enfin, la plupart des solutions pour lesquelles optent les jeunes, hommes et femmes, sont des activités qui nécessitent peu d'investissement et qui rapportent peu; quelques jeunes hommes exercent des activités mieux rémunérées.

Des tendances similaires ont été relevées dans d'autres régions. Des études sur l'emploi et les revenus hors exploitation, qui ont été réalisées en Equateur, en El Salvador et dans le nord-est du Brésil, montrent que les femmes exercent plus souvent que les hommes des activités non agricoles peu productives et mal rémunérées.³⁸ Une étude qualitative détaillée des stratégies de subsistance dans les zones rurales de l'Ouzbékistan montre elle aussi que la majorité des femmes sont confinées dans les activités de survie peu rentables des segments surpeuplés de l'économie informelle.³⁹

L'une des stratégies de survie des femmes pauvres consiste à louer occasionnellement leurs services à de petites exploitations ou dans l'agriculture commerciale contre une rémunération en espèces ou en nature. Les travaux de recherche existants donnent à penser que cette stratégie est de plus en plus courante en Afrique subsaharienne chez les femmes qui doivent diversifier leurs sources de revenus. On ne sait pas très bien ce que rapporte ce type d'emploi ni quelles en sont les conséquences sur les activités agricoles des femmes. Des données concernant le Malawi indiquent cependant que ces activités pâtissent lorsque les femmes sont obligées de recourir au travail *ganyu* (travaux agricoles occasionnels rémunérés à la pièce).⁴⁰ Il a été estimé que les femmes percevaient entre 30 et 50 pour cent du taux de rémunération des hommes et que le fait de recourir à cette forme de travail était un signe de grande misère. Il semble toutefois, d'après des études réalisées en Ouganda, au Mozambique et en Afrique du Sud, que le travail salarié soit plus lucratif que l'emploi indépendant. En Afrique du Sud, les grandes fermes de l'État ou les exploitations du secteur agro-industriel garantissent aux femmes des gains plus réguliers et plus sûrs que les petites exploitations ou d'autres formes d'emploi indépendant.⁴¹

Les dangers de la diversification

La situation est parfois peu reluisante. Au Zimbabwe, une usine de transformation de la canne à sucre employant 3 400 salariés permanents et un plus petit effectif de travailleurs occasionnels, constitué principalement de femmes, a été étudiée dans le cadre d'une analyse du marché du travail féminin. Le taux de rémunération du travail occasionnel était relativement élevé mais l'emploi était saisonnier. Les revenus d'activité globaux dépendaient de la durée de la période de travail, qui variait d'année en année. Beaucoup de ces femmes se trouvaient dans une situation très difficile, surtout à l'expiration de leur contrat. En général célibataires, elles avaient quitté leur village où elles avaient laissé leurs enfants et vivaient toute l'année à proximité de l'usine. Lorsqu'il n'y avait pas de travail, elles n'avaient d'autre choix que de se prostituer. Ces femmes, qui n'étaient pas protégées par leur famille et leurs proches, nouaient parfois une relation avec un homme simplement pour avoir un endroit où loger.⁴²

Cette étude montre que les difficultés économiques peuvent obliger des femmes dont ce n'est pas le métier à se prostituer occasionnellement pour de l'argent ou des biens de première nécessité. Une étude sur la prostitution dans l'État indien de l'Orissa aboutit à la même conclusion. Elle décrit le phénomène de la prostitution "volante": des femmes mariées et mères de famille vont gagner un peu d'argent en ville le soir, surtout les veilles de fête.⁴³ Dans ce cas, le commerce du sexe fait partie d'un éventail d'activités que des femmes—et parfois des hommes—exercent sporadiquement, et non d'une profession.

On l'a vu, dans le milieu rural indien, la diversification hors agriculture a été presque exclusivement le fait des hommes mais elle a des répercussions sur les rapports sociaux entre les sexes, et les déplacements qu'elle suppose ont contribué à la transformation de la structure familiale (voir l'encadré 6.2). Les principaux secteurs non agricoles concernés sont le bâtiment, les transports, l'entreposage, le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration, c'est-à-dire des secteurs qui préfèrent la main-d'œuvre masculine. Les femmes sont en général restées dans le secteur agricole, en se déplaçant parfois d'une zone rurale à une autre pour les travaux saisonniers.⁴⁴ Dans certaines régions et dans certains groupes sociaux, c'est la famille tout entière qui se déplace. Beaucoup de ces familles n'ont pas de terre, appartiennent

à une caste inférieure et sont illettrées; elles exercent des emplois non qualifiés dans des briqueteries et dans le bâtiment, la transformation du poisson et l'agriculture saisonnière; les travaux les plus serviles et les moins bien rétribués sont réservés aux femmes. Dans ce cas, les relations hommes-femmes ne changent pas.⁴⁵ Après la journée de travail, les femmes doivent encore faire la cuisine pour toute la famille et aller chercher de l'eau et du bois alors que les hommes se reposent. Et ce sont les hommes, en tant que chefs de famille, qui gèrent les revenus des femmes.

L'une des caractéristiques de la segmentation du marché du travail est l'écart entre activités subalternes peu rentables et professions qualifiées mieux rémunérées. Comme on peut s'y attendre, les femmes sont cantonnées dans les premières, où elles sont poussées par la nécessité; les hommes également, mais certains obtiennent aussi des postes d'un meilleur niveau. Le salaire dérisoire que les femmes tirent de leur nouvelle activité perpétue le cercle vicieux de la sous-capitalisation. L'épargne que les hommes accumulent grâce à leur travail de migrant ou en exerçant un emploi salarié est souvent investie pour améliorer le rendement agricole ou l'entreprise familiale, ce qui leur permet d'augmenter le volume de la production commercialisable. Les revenus hors agriculture des femmes sont généralement insuffisants pour constituer une épargne qui puisse être réinvestie dans l'agriculture.⁴⁶

Il y a cependant des exceptions comme en Afrique de l'Ouest où la commercialisation des produits agricoles est entre les mains des femmes. Dans le sud du Ghana, où ce sont surtout les femmes qui se chargent du commerce, celles-ci exercent plus souvent que les hommes des activités peu lucratives, mais une minorité d'entre elles gèrent d'énormes affaires, y compris à l'échelle internationale. La libéralisation des échanges ayant intensifié la concurrence entre les commerçantes ghanéennes, celles-ci ont besoin de davantage de ressources et de qualifications pour rester sur le marché; dans cette bataille, les femmes pauvres et défavorisées sont perdantes.

Dans les zones rurales où des femmes jeunes vont chercher du travail en ville, la mobilité économique augmente et les normes et les pratiques sociales se transforment radicalement. Dans des pays comme la Chine et le Bangladesh où s'est développée ces dernières années une industrie manufacturière qui emploie

Encadré 6.2 Diversification des revenus et évolution de la structure familiale en Inde

Sur tout le sous-continent les pratiques matrimoniales ont évolué, parfois en relation avec la diversification des revenus en milieu rural. Le recul de l'âge du mariage, l'intensification de la pratique de la dot et la nucléarisation de la famille font partie des changements observés. Les familles se nucléarisent lorsque certains de leurs membres quittent l'agriculture pour d'autres professions ou émigrent pour chercher du travail, et lorsque certains veulent conserver leurs gains plutôt que de les partager avec le groupe élargi. Cela peut être une stratégie de survie en cas d'appauvrissement de l'unité familiale ou le résultat d'une mobilité sociale ascendante.

Le but d'un système de parenté fondé sur un très grand nombre de naissances et une structure familiale élargie est de garantir travail et entraide au sein des unités domestiques agricoles. Par conséquent, la nucléarisation des ménages est liée au déclin de la propriété foncière et à la diversification hors agriculture. Dans les milieux aisés et instruits, elle peut aussi être due au fait que les épouses veulent échapper à l'autorité de leurs belles-mères, aux tâches domestiques qu'elles leur imposent et à l'influence qu'elles exercent sur leur fils, et aussi qu'elles veulent pouvoir mieux contrôler le budget du ménage.

Puisqu'elle correspond à la volonté des femmes, la nucléarisation de la famille doit être considérée comme servant les intérêts de celles-ci, encore qu'elle comporte certains inconvénients: dans une famille nucléaire, il est moins facile d'obtenir de l'aide pour les tâches ménagères et la garde des enfants. Étant donné que la libéralisation accélère la diversification des moyens de subsistance par des activités non agricoles et dépossède les paysans de leurs terres, on peut dire qu'elle contribue aussi à la nucléarisation de la famille, processus qui sera sans doute durable.

Source: Jackson et Rao 2004.

des femmes (voir le chapitre 5), un nombre considérable de jeunes femmes ont accédé pour la première fois à l'emploi salarié.⁴⁷ Beaucoup conservent leurs liens avec leur famille et utilisent leurs économies pour acheter de la terre, des intrants agricoles et un logement ainsi que pour s'instruire et acquérir une formation professionnelle. Celles qui sont mariées consacrent beaucoup d'argent à la scolarité de leurs enfants, qui peut favoriser l'ascension sociale.⁴⁸ Malheureusement, dans certains pays—d'Afrique subsaharienne en particulier—la libéralisation rapide a anéanti l'industrie nationale et il n'y a pas assez d'emplois pour absorber les ruraux en quête d'une vie meilleure.

Obstacles à la diversification des revenus des femmes

Plusieurs raisons expliquent la persistance de la ségrégation selon le sexe dans les marchés du travail ruraux. Certaines sont évidentes et d'ordre purement économique; ce sont celles qui ont trait aux frais d'établissement (capital de départ) et à la valeur que les demandeurs d'emploi attribuent à leur propre travail.

En règle générale, les femmes qui quittent l'agriculture travaillent dans de petites entreprises qui nécessitent peu de capital de départ.

Les raisons pour lesquelles les femmes acceptent des salaires beaucoup plus bas que ceux des hommes sont complexes. Elles tiennent dans une large mesure à la faible rentabilité potentielle de leur propre production et à des nécessités impérieuses—celle de nourrir leurs enfants, par exemple. Souvent, il n'y a pas sur place assez de débouchés pour les très nombreuses femmes en quête de travail parce que les chefs de famille (hommes) ne peuvent satisfaire ou ne satisfont pas les besoins les plus élémentaires du ménage. Comme, dans l'agriculture, les hommes occupent un rang plus élevé et qu'ils ont plus facilement accès à la terre et au crédit que les femmes, leurs arrières sont mieux assurés et ils ont la possibilité de gagner plus. Les obstacles sociaux et culturels auxquels se heurtent les femmes sont parfois encore plus déterminants que les facteurs économiques. Dans bien des régions asiatiques, seules les femmes du bas de l'échelle sociale travaillent contre rémunération dans les fermes d'autrui

tandis que grâce à la confiance, à la réputation et aux relations sociales dont ils bénéficient, les hommes ont des créneaux privilégiés sur le marché du travail.

Accès aux ressources: La terre et le crédit

Les femmes et la terre

L'un des principaux enseignements de la réforme et de la libéralisation économiques est que c'est leur manque de ressources qui barre l'accès des agriculteurs à d'autres débouchés. Dans l'économie rurale, la ressource la plus précieuse est encore la terre.⁴⁹ Pendant les années 1990, les institutions foncières de plusieurs pays ont été réformées. Dans bien des cas, les bailleurs de fonds étrangers ont largement contribué à l'élaboration de ces réformes, convaincus que la mise en place des "bonnes institutions" (en d'autres termes les droits de propriété privée, garantis par l'enregistrement des terres et la délivrance de titres fonciers) consoliderait les marchés, attirerait des capitaux étrangers dans le secteur agricole et stimulerait le développement en général.

Dans beaucoup de pays, les défenseurs des droits des femmes se sont engagés dans le débat sur la politique foncière, souvent aux côtés d'autres organisations de la société civile, telles que les syndicats, les ONG et les mouvements sociaux ruraux. Les revendications des femmes qui voulaient avoir le droit de posséder des terres ont provoqué des conflits qui ont profondément divisé la société civile et à l'occasion desquels des femmes ou des groupes de femmes ont été accusés de vouloir rentrer dans les bonnes grâces de l'État ou des bailleurs de fonds étrangers. C'est ce qui s'est produit récemment en Tanzanie, lors du récent débat sur la réforme foncière qui a abouti à l'adoption de deux textes législatifs détaillés en 1999.⁵⁰ Dans les cas où des mouvements sociaux et des syndicats ruraux ont appuyé les revendications des femmes sur la terre, comme l'ont fait au Brésil le mouvement des paysans sans terre (*Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra*) et la Confédération nationale des travailleurs de l'agriculture (*Confederação Nacional dos Trabalhadores na Agricultura*), il a fallu de nombreuses années de militantisme féministe au sein de ces mouvements et à l'extérieur.⁵¹

Ces efforts sont pour beaucoup dans l'adoption, au cours des années 1990, de lois foncières garantissant mieux l'équité entre les sexes. En Amérique latine, la réforme des codes civils a élargi les droits de propriété des femmes mariées et de celles qui vivent en union libre. Les femmes ont également obtenu l'accès à la terre par le biais de programmes publics de distribution et d'enregistrement des terres mis en œuvre au cours de la décennie écoulée, dans une large mesure grâce à l'essor et à l'action des associations nationales de femmes rurales.⁵² En Inde, le neuvième plan quinquennal (1997-2002) a accordé une attention particulière aux droits fonciers des femmes et des populations tribales, deux catégories constituées en majorité de petits exploitants.⁵³

En Afrique subsaharienne, l'accès des femmes à la terre était garanti par les structures foncières indigènes ou "coutumières". Toutefois, depuis le début des années 1950, la situation des femmes s'est détériorée à cause de l'enregistrement des terres et de la distribution de titres de propriété sur une base individuelle. L'officialisation des droits de propriété a engendré inégalité et insécurité: les droits que la tradition garantissait aux femmes ainsi qu'aux tribus pastorales et minoritaires ont souvent été niés lors de l'inscription des terres au registre foncier.⁵⁴ L'exemple du Kenya est souvent cité comme l'illustration parfaite de la manière dont le titrage et l'enregistrement des terres ont spolié les femmes. Plus récemment, les lois foncières et les programmes de titrage de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Malawi, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Ghana, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud ont mieux pris en compte, encore que de façon inégale, les intérêts des femmes.

Même là où la loi reconnaît aux femmes le droit de posséder et de détenir des terres, il y a toujours un fossé entre cette reconnaissance et l'accès effectif à ces terres comme source de revenus. Les raisons de ce hiatus sont complexes et diverses mais deux tendances de fond doivent être prises en considération si l'on veut que les femmes pauvres, en particulier, puissent avoir un accès garanti à la terre: l'importance attribuée à la mise en place de marchés fonciers et le regain d'intérêt des pouvoirs publics pour les mécanismes locaux et informels de gestion des terres.

**Tableau 6.4 Modes d'acquisition de la propriété foncière selon le sexe
(en pourcentage)**

	Héritage	Communauté	État	Marché	Autre	Total	
Brésil							
Femmes	54,2	—	0,6	37,4	7,8	100	n = 4 345
Hommes	22,0	—	1,0	73,1	3,9	100	n = 34 593
Chili							
Femmes	84,1	—	1,9	8,1	5,9	100	n = 271
Hommes	65,4	—	2,7	25,1	6,8	100	n = 411
Equateur							
Femmes	42,5	—	5,0	44,9	7,6	100	n = 497
Hommes	34,5	—	6,5	43,3	15,6	100	n = 1 593
Mexique							
Femmes	81,1	1,8	5,3	8,1	3,7	100	n = 512
Hommes	44,7	14,8	19,6	12,0	8,9	100	n = 2 547
Nicaragua							
Femmes	57,0	—	10,0	33,0	—	100	n = 125
Hommes	32,0	—	16,0	52,0	—	100	n = 656
Pérou							
Femmes	75,2	1,9	5,2	16,4	1,3	100	n = 310
Hommes	48,7	6,3	12,4	26,6	6,0	100	n = 1 512
Couples	37,3	1,6	7,7	52,6	0,8	100	n = 247

Source: Deere et León 2003, tableau 3.

Création de marchés fonciers

Pour que les femmes pauvres, en particulier, puissent accéder sans risques à la terre, il faudra se pencher sur l'obsession que manifestent actuellement les pouvoirs publics pour la création de marchés fonciers par le biais de l'enregistrement des terrains et de la délivrance de titres de propriété. Une telle politique n'est pas de nature à résoudre totalement, loin s'en faut, les problèmes de sous-capitalisation, de vétusté des exploitations et d'appauvrissement des petits agriculteurs. Les renseignements concernant différents pays prouvent que les marchés fonciers sont rarement un atout pour les pauvres et qu'ils favorisent les hommes par rapport aux femmes; voir au tableau 6.4 l'information concernant l'Amérique latine.

En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne, une étude menée à l'échelle du continent révèle que les récents processus de privatisation et de regroupement des terres (et non les programmes nationaux d'enregistrement des terres proprement dits) ont restreint les droits fonciers des femmes.⁵⁵ A propos de la

réforme tanzanienne mentionnée plus haut, dans le cadre de laquelle a été créé un groupe de travail ad hoc sur l'égalité hommes-femmes en matière de propriété foncière (*Gender Land Task Force—GLTF*), certaines féministes estiment que la nouvelle loi sur les terroirs villageois (*Village Land Act*) protège les droits fonciers des épouses mais que les principes de libéralisation et les nouvelles structures administratives menacent ceux que leur confère leur appartenance à la communauté.⁵⁶

Tous les défenseurs des droits des femmes ne partagent pas cette conception pessimiste de la libéralisation. Certains des membres les plus influents du GLTF étaient favorables au titrage et au cadastrage ainsi qu'à la création d'un marché foncier, considérant que cela permettrait aux femmes d'acheter des terrains, de les faire enregistrer à leur nom et d'en faire hériter leurs descendants. Toutefois, leur optimisme pourrait bien être exagéré, surtout en ce qui concerne les femmes peu fortunées; en effet, lorsque les terrains sont mis en vente, les populations les plus faibles et notamment les femmes pauvres, perdent généralement

les droits que leur garantissait auparavant le régime coutumier au profit de puissants acheteurs qui consolident ainsi leur mainmise sur une aussi précieuse ressource.

En Afrique du Sud, compte tenu du contexte historique dans lequel elle se situe—celui de l'apartheid—la réforme foncière a pris un tour quelque peu différent. Ce pays a appliqué le principe du consentement mutuel entre vendeurs et acheteurs, l'équité entre les sexes étant restée au stade des bonnes intentions faute d'une responsabilisation du pouvoir politique envers les droits fonciers des femmes et en raison de faiblesses institutionnelles et opérationnelles. Les seules critiques exprimées ont porté sur l'inaptitude de l'État, pris dans le carcan des lois du marché, à prendre les devants en acquérant et redistribuant largement les terres productives. En juin 2000, seul un pour cent des terres agricoles du pays avaient changé de mains, ce qui est un piètre résultat compte tenu des besoins et de la demande. Un programme axé sur la demande va à l'encontre des intérêts de la population féminine car il ne tient pas compte de l'influence des relations de pouvoir et des divisions qui existent au sein de la collectivité sur la formation de la "demande".⁵⁷ A ce jour, la seule mesure qui ait été prise a consisté à prévoir la nomination de femmes, aux côtés des hommes, dans les commissions de projets. Or étant donné la difficulté qu'éprouvent les femmes à exprimer leur avis en pareilles situations, cette mesure n'est pas de nature à garantir que les intérêts de celles-ci soient représentés au stade de l'élaboration des projets. Et cela d'autant moins que cette représentation n'est pas assurée pour l'avenir.⁵⁸

L'absence d'une politique agraire globale—en Afrique du Sud et dans bien d'autres pays—limite en outre l'efficacité de la réforme foncière et de la délivrance de titres de propriété en tant que vecteurs de développement. En l'absence d'autres mesures, il n'est pas du tout certain que l'accès protégé à une parcelle de terre constitue la seule condition nécessaire pour avoir des moyens de subsistance décents. Dans le cas de l'Inde, par exemple, la lenteur de la croissance du secteur agricole, le recul de l'investissement public et autres signes de stagnation rurale sont extrêmement inquiétants. Reste à savoir si des changements tels que la reconnaissance du droit des femmes à détenir un titre de propriété ou la mise en place de services de formation et de vulgarisation agricole à l'intention

des femmes rurales seraient véritablement de nature à améliorer les choses.

La (ré)apparition des institutions locales et informelles

On assiste actuellement à un regain d'intérêt des pouvoirs publics pour les mécanismes "coutumiers", locaux et informels, de gestion des terres, dans le cadre de l'attention générale portée à la décentralisation et à au renforcement des administrations publiques locales.⁵⁹ Mais jusqu'à présent, la question du fonctionnement concret de ces systèmes à l'échelon local, notamment de leur capacité à garantir une répartition plus équitable des ressources entre les hommes et les femmes, n'a guère été étudiée. Dans la plupart des pays d'Asie et d'Afrique, à quelque échelon que ce soit, les femmes ont rarement leur mot à dire dans les décisions concernant le mode de faire-valoir des terres, non seulement dans les institutions gouvernementales et juridiques officielles mais aussi et surtout dans la prise de décision informelle au niveau local. Dans plusieurs pays tels que l'Afrique du Sud et le Ghana, la place qui doit être accordée aux autorités "traditionnelles" dans les administrations rurales pose problème car celles-ci n'ont pas toujours obtenu leur pouvoir par la voie démocratique et le "traditionalisme" qu'elles professent est parfois hostile aux intérêts des femmes.⁶⁰

Là où les décisions concernant le foncier ont été confiées à des institutions communautaires non officielles, comme en Ouganda où cette méthode a été poussée le plus loin, les femmes trouvent que la "justice" rendue par les conseils locaux est extrêmement discriminatoire. Comme l'explique un observateur: "Les femmes se demandent ouvertement si, étant par définition des citoyennes de seconde zone dans les sociétés patrilinéaires et patrilocales, elles pourront jamais obtenir un jugement impartial devant un conseil local constitué par la famille et les amis de leur mari".⁶¹ Des préoccupations analogues ont été exprimées à propos de la décentralisation de l'administration foncière en Chine. Dans ce cas, le transfert du pouvoir aux autorités locales sans instructions claires du gouvernement central a donné naissance à des pratiques locales qui bafouent les lois nationales censées protéger les droits fonciers des femmes.⁶²

L'accès au crédit

Les problèmes de trésorerie sont tout aussi graves pour les agriculteurs que pour les agricultrices. Toute exploitation agricole a besoin de capital; même celles qui pratiquent une agriculture de subsistance ont besoin de semences et d'outils, mais les cultures de rente, qu'il s'agisse de produits vivriers ou de produits destinés à l'exportation, exigent une mise de fonds beaucoup plus importante. Les sommes nécessaires sont souvent hors de portée des femmes qui, en temps normal, ne voient guère la couleur de l'argent.

Au cours de la décennie écoulée, une attention considérable a été portée au microcrédit en tant qu'instrument de lutte contre la pauvreté. Les programmes de microcrédit ont souvent été spécialement conçus à l'intention des femmes, comme le préconisent la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Compte tenu de la dépendance économique et notamment financière des femmes rurales, ces programmes ont été extrêmement bienvenus.

C'est en Asie du Sud qu'ont eu lieu certaines des campagnes les plus dynamiques en faveur du microcrédit pour les femmes. En Inde, l'octroi de prêts modiques à échéances courtes et à faibles taux d'intérêt fait partie des objectifs de la politique des pouvoirs publics depuis l'indépendance. De ce fait, les organismes de crédit du secteur formel se sont développés et des prêts subventionnés ou accordés à des conditions de faveur ont été mis à la disposition des catégories sociales défavorisées par le biais du Programme de développement rural intégré (*Integrated Rural Development Programme—IRDP*) et d'autres mécanismes de crédit bancaire. Toutefois, ces programmes étaient lourds à gérer sur le plan administratif et mal adaptés au contexte social et économique dans lequel ils étaient mis en œuvre.

Une réforme bancaire fut engagée en 1991, en même temps que d'autres réformes libérales. Des travaux de recherche récents indiquent que la part de l'agriculture dans le montant total des prêts consentis a diminué entre 1985 et 2001. Mais surtout, la part des prêts accordés aux petits agriculteurs, qui en 1990 représentait 30 pour cent des prêts consentis à l'agriculture par des banques commerciales, est tombée à 24 pour cent en 1999-2000. Au cours de la même période, le nombre de bénéficiaires de prêts octroyés par le IRDP a également diminué, passant de

2,9 millions à 1,3 million.⁶³ Bien qu'il n'existe pas de données ventilées par sexe, il est fort probable qu'une proportion insignifiante de ces prêts sont allés aux femmes puisque, dans l'agriculture, les prêts sont octroyés sur nantissement foncier et que la majorité des femmes ne possèdent pas de titres de propriété.⁶⁴

Pour combler ce manque, le gouvernement a développé le microcrédit en formant des groupes d'entraide, principalement parmi les femmes. Le but est de contourner les problèmes que posent, dans le cas des institutions de crédit ordinaires, les conditions d'octroi des prêts, les frais de transaction élevés et le faible taux de remboursement. De 500 en 1992, le nombre de groupes bénéficiaires était passé à 500 000 en 2002, soit en tout plus de 40 millions de personnes dont 90 pour cent de femmes, ce qui est un très bon résultat.⁶⁵

Néanmoins, les femmes des couches les plus défavorisées ne sont encore qu'imparfaitement desservies. En effet, comme dans 70 pour cent des cas ce sont des ONG qui font le lien entre les membres des groupes d'entraide et les sources de crédit, l'extension du crédit solidaire dépend de la présence d'ONG spécialisées dans ce domaine. Or les ONG sont inégalement réparties sur le territoire du pays; elles sont concentrées dans certains États et certaines régions. En outre, il est décevant de constater que malgré le grand nombre de femmes qui élèvent du bétail dans toute l'Inde rurale, l'élevage et l'industrie laitière représentent 6 pour cent seulement de l'ensemble des prêts consentis à l'agriculture et aux activités connexes en 1999-2000. Autre problème: le montant relativement faible des prêts octroyés aux membres des groupes d'entraide, qui est en général de 1000 roupies, est souvent responsable d'une sous-capitalisation des projets de création de revenus des femmes et ne permet pas à celles-ci d'améliorer leur situation économique.

Une étude sur les groupes d'entraide de l'Andhra Pradesh attire l'attention sur le fait que la constitution de groupements féminins est, certes, une stratégie qui va dans la bonne direction mais qu'elle ne contribue pas automatiquement à l'évolution des normes sociales ni à la réduction des inégalités entre les sexes.⁶⁶ Les résultats observés au Bangladesh—autre pays d'Asie du Sud où les programmes de financement solidaire se sont multipliés au cours de ces dernières décennies—sont eux aussi mitigés. Certains auteurs constatent que le pouvoir de négociation des

femmes au sein du ménage est renforcé par l'accès au crédit et l'indépendance économique et financière qu'il leur confère, mais d'autres démontrent que les prêts et la difficulté de les rembourser engendrent des tensions et une augmentation de la violence conjugale.⁶⁷

DÉCELER LE CHANGEMENT DANS LES RELATIONS ENTRE LES SEXES

Pendant les années 1990, les ménages de petits agriculteurs des pays en développement ont énormément souffert du retrait de l'aide de l'État à l'agriculture nationale ainsi que des fluctuations en dents de scie et de la crise générale des marchés mondiaux de produits de base. Peu d'auteurs se sont concentrés exclusivement sur l'évolution des relations entre les sexes au sein de la société et du ménage, mais il ne fait aucun doute que la gravité des problèmes économiques a créé un climat propice à la dislocation de la famille, à la permutation des rôles des hommes et des femmes, à un changement de mains du pouvoir économique et à une réorientation des relations hommes-femmes. Dans de nombreux pays où l'émigration saisonnière ou permanente des hommes a été massive, les femmes ont assumé seules la responsabilité du ménage et de l'exploitation agricole. Là où la libéralisation n'a pas fait augmenter durablement les revenus agricoles, les ménages ont été contraints de rechercher d'autres moyens de subsistance et cela a parfois créé des tensions et des conflits entre les hommes et les femmes.

Parmi les quelques travaux qui ont étudié, en les différenciant selon le sexe, les effets des phénomènes déclenchés par la libéralisation sur les sociétés rurales, figure l'étude tanzanienne qui a été mentionnée plus haut.⁶⁸ Dans ce pays, la misère a bouleversé la division ancestrale du travail entre les sexes et entre les générations, les hommes ayant généralement accepté que leurs épouses et leurs filles travaillent désormais à l'extérieur de la maison. Les femmes disent souvent que leur nouveau rôle leur a été imposé par les circonstances. Tandis que l'éventail des activités rémunératrices des femmes s'élargit constamment,

certains hommes se sont mis à exécuter des tâches traditionnellement réservées aux femmes, telles que la fabrication de la bière. Avec la disparition des obstacles qui limitaient l'entrée dans le monde du travail aux femmes et à certains groupes d'âges, s'est formé un écart de plus en plus grand entre ceux qui disposent du capital nécessaire pour pouvoir se lancer dans des activités non agricoles très rentables, et les autres.

L'étude tanzanienne signale en outre des effets profonds sur les relations entre les sexes et entre les générations. Si les hommes ont accepté que les femmes travaillent pour gagner de l'argent, ils se sont montrés beaucoup moins disposés à accepter une restructuration des relations au sein du ménage. Les femmes se plaignent de l'alourdissement de leur journée de travail et, dans les communautés où elles ont davantage de moyens de gagner leur vie que les hommes, elles sont parfois en butte aux plaintes d'époux démoralisés et irrités par les efforts qu'elles déploient pour gagner un peu plus en faisant du commerce ou en fabriquant de la bière. Il semble qu'un plus grand nombre d'entre elles soient battues par leur mari.

Une autre étude, qui porte sur les effets de la libéralisation sur les relations hommes-femmes et sur la sécurité alimentaire dans deux villages kenyans, fait également état de difficultés dans la renégociation des relations et des responsabilités au sein des couples.⁶⁹ Dans ces villages, les revenus et les possibilités d'emploi des hommes ont été anéantis par la libéralisation mais les femmes ont trouvé de nouveaux débouchés aussi bien à la ferme qu'à l'extérieur. Cela a créé des conflits entre époux à propos de l'utilisation du revenu, des décisions à prendre et de la question du respect dans la famille. Les difficultés du ménage et la remise en cause du rôle de soutien de famille qu'assumaient jusque-là les hommes ont exacerbé les problèmes et provoqué une augmentation de la violence domestique. Le travail que font les femmes pour gagner de l'argent leur laisse moins de temps pour s'occuper du ménage et des enfants et la manière dont elles dépensent cet argent a rendu les hommes suspicieux et méfiants.

C'est là un phénomène classique: lorsque le rendement des petites exploitations diminue et que les ménages ruraux sont amenés à diversifier leurs sources de revenus davantage encore qu'ils ne l'ont toujours fait, la répartition du travail et du

pouvoir entre les sexes et entre les générations change. Ce phénomène ne se traduit pas seulement par des tensions entre les hommes et les femmes; il a aussi créé des espaces d'autonomie dont les femmes se sont saisies. La diversification a pris différentes formes. En général, la négociation des obligations de l'un et de l'autre sexe lorsque le revenu global diminue engendre des conflits entre eux et elle est souvent la conséquence la plus répandue de la libéralisation. Nous l'avons vu dans ce chapitre, la diversification permet parfois à certaines femmes d'accroître

leurs revenus mais, pour l'immense majorité d'entre elles, elle constitue plutôt une stratégie de survie qu'un moyen de sortir de la pauvreté. Dans certains cas, lorsque non seulement les hommes mais aussi les femmes d'un ménage sont obligés de travailler en dehors de l'exploitation pour survivre, il arrive que les femmes aient davantage de débouchés que les hommes, mais cela crée des tensions, surtout si les hommes ne trouvent pas d'emploi ou si leur revenu agricole s'amenuise.

Notes

- 1 Chambre des communes, Commission du développement international 2003: 15; Devereux 2002.
- 2 Patnaik 2003.
- 3 CNUCED 2002; Gore 2003.
- 4 TWN 2003; Raghavan 2004.
- 5 Banque mondiale 1981.
- 6 Pour l'Amérique latine, voir Spoor 2002.
- 7 David et coll. 2001.
- 8 Deere 2004, tableau 2 (établi sur la base des données de FAOSTAT pour 43 pays et territoires).
- 9 Banque mondiale 1994: 171.
- 10 Moyo 2002.
- 11 Abalu et Hassin 1999.
- 12 Bryceson 1999a et 1999b; Deininger et Olinto 2000; ministère de l'Agriculture et de la Pêche de la Zambie 1999; Oxfam/IDS 1999; Wold 1997.
- 13 Bryceson 2002.
- 14 On trouvera des précisions sur les problèmes statistiques et méthodologiques dans Deere 2004 pour l'Amérique latine, Whitehead 2004 pour l'Afrique subsaharienne et Jackson et Rao 2004 pour l'Inde.
- 15 Voir Deere 2004.
- 16 Msimang et Ambert 2004; Mackintosh et Tibandebage 2004; à propos de la situation des femmes âgées en Thaïlande, voir Knodel et coll. 2001.
- 17 Heyzer 1996.
- 18 Rao 1999.
- 19 Voir Blackden 1997, pour la Zambie et Dolan 1997, pour le Kenya.
- 20 Whitehead 2001.
- 21 Kabeer 2003: 155.
- 22 Galli et Funk 1995; Bijlmakers et coll. 1996.
- 23 Rweyemamu 2003; Mung'ong'o 2000; Sen 2002; Bigsten et coll. 2001; Ellis et Mdoe 2002; Baffes 2002a et b.
- 24 Action Aid 2004.
- 25 Kanji et Vijfhuisen 2003.
- 26 Blackden et Bhanu 1999; voir Whitehead 2001, pour une analyse critique de la littérature empirique.
- 27 Arizpe et coll.; 1989.
- 28 Chiriboga et coll. 1996.
- 29 Agarwal 2003.
- 30 Agarwal 2003; da Corta et Venkateshwarlu 1999.
- 31 Jackson 2003.
- 32 Gill 2001; da Corta et Venkateshwarlu 1999.
- 33 La documentation très détaillée sur laquelle se fonde l'étude de cas concernant l'Amérique latine est analysée dans Deere 2004.
- 34 Dolan 1997; Oxfam/IDS 1999; Dolan et Sorby 2003.
- 35 Barrientos et Barrientos 2002.
- 36 Ellis 2000; Reardon 1997.
- 37 Bryceson 1999a et b.
- 38 Lanjouw 2001; Ferreira et Lanjouw 2001; Elbers et Lanjouw 2001.
- 39 Kandiyoti 2003.
- 40 Whiteside 2000.
- 41 Sender 2002; Sender et coll. 2004.
- 42 Adams 1991, cité dans Whitehead 2004.
- 43 Gangoli 2003.
- 44 Breman 1985; Teerink 1995.
- 45 Mitra 1989-90.
- 46 Moore et Vaughan 1994.
- 47 Kabeer 2000; Gulati 1993.
- 48 Lee 2004.
- 49 Agarwal 1994.
- 50 Tsikata 2003b.
- 51 Deere 2003.
- 52 Deere 2003.
- 53 Jackson et Rao 2004.
- 54 Platteau 1995.
- 55 Lastarria-Cornhiel 1997.
- 56 Mbilinyi 1999: 5, cité dans Tsikata 2003b.
- 57 Walker 2003.
- 58 Walker 2003.
- 59 Whitehead et Tsikata 2003.
- 60 Tsikata 2003b.
- 61 Khadiagala 2001: 67.
- 62 Zongmin 2004.
- 63 Ramachandran et Swaminathan 2004.
- 64 Jackson et Rao 2004.
- 65 NABARD 2004.
- 66 Deshmukh-Ranadive 2003.
- 67 Schuler et coll.; 1996; Goetz et Sengupta 1996.
- 68 Bryceson 1999a et b.
- 69 RODI-Kenya 2004.